

VOIR DIRE



NUMÉRO 56
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1992
L'EXEMPLAIRE: 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



Gala 10e anniversaire de l'AQIFLV

Une première au Québec:
**Prix d'interprétation
Paul-Leboeuf**

24 octobre 1992

Gala et 24e couronnement de la Reine du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

12 septembre 1992



24e Reine du CLSM 1993
Luisa Attisano

JOYEUX NOËL ET MEILLEURS VOEUX 1993

À TOUS LES AMIS DE LA REVUE VOIR DIRE



SOUS-TITRAGE PLUS

félicite l'équipe de la revue
et ses collaborateurs pour le merveilleux travail accompli,
véritable gage des réussites à venir.

À toute la communauté sourde
et malentendante, que 1993
apporte à chacun de petites
comme de grandes joies.



SOUS-TITRAGE PLUS:

“On a les mots pour le lire”

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
président et rédacteur-en-chef
Yvon Mantha
vice-président et concepteur graphique
Francine Rouyère
correctrice
Jacques Gariépy
trésorier
Lise Joly
comptabilité et abonnement
Guylaine Boucher / Anna Sabelli
clientèle et relations publiques
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Gilles Read
Michel Lelièvre
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Jacques Vadeboncoeur
François Major

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LEGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S2

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
Voeux de fin d'année et message de Noël	5
L'accessibilité aux services d'autobus canadiens	6
Accès 2000	?7
Les 10 ans de VOIR DIRE	8
Communication-Québec accessible par téléscripteur	9
Nouvelles du 3e âge-sourd	10
Chronique sur la surdi-cécité	11
Gala 10e anniversaire de l'AQIFLV	12 et 13
Gala et 24e couronnement de la Reine du CLSM	14 et 15
Conférence sur le référendum	15
Ce que toute personne sourde devrait savoir.....	16
Novuelles de l'Ass. des pers. sourdes de l'Estrie	17
Nouvelles de l'Ass. de St-Jean-sur-le-Richelieu.....	18
Les p'tits moteurs	19
Décès, naissances, etc.....	20
24e tournoi annuel de golf par l'AGSQ	21
Sport-Bec.....	22
Chasse et Pêche.....	23

Page couverture :

Photo du haut : Pour la première fois au Québec, l'AQIFLV a remis un prix d'excellence afin de souligner l'implication de certaines personnes dans le domaine de l'interprétation. M. l'Abbé Leboeuf reçoit de la part de Julie-Elaine Roy et d'Odette Raymond, présidente, le Prix d'interprétation Paul-Leboeuf.

Photo du bas : Lors du 24e couronnement de la Reine du CLSM, nous remarquons ici les duchesses entourant la nouvelle Reine 1993: Mlle Luisa Attisano.



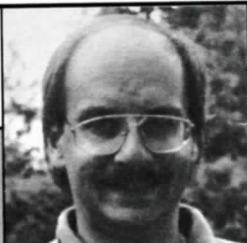
Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
1^{er} Vice-président: André Chevalier
2^e Vice-présidente: Jocelyne Proulx

Sec.-archiviste: Guylaine Boucher
Sec. corresp.: Philippe Melançon
Trésorier: Yvon Schinck
Ass. trés.: Albert Sanschagrin

Directeurs(rices): Maria Roel,
George Krog,
Joseph Paquin,
Huguette Schinck



Semaine nationale du sous-titrage télévisé

Quand on naît, quand on entre dans le monde, on ne choisit pas grand-chose. On ne choisit pas son siècle ou son époque. On ne choisit pas ses parents ni sa famille. On ne choisit pas son sexe ni son bagage génétique. On ne choisit pas sa couleur, sa race, ni sa religion. On ne choisit pas son continent ni son pays. SURTOUT, on ne choisit pas son handicap physique, dont d'ailleurs on pourrait bien se passer.

Cette citation étant dite, on situe mieux le contexte actuel concernant les droits de la personne comme les personnes handicapées. Ce qui signifie ici le droit à l'accès et à l'égalité dans la communication, comme dans toutes les activités de la vie quotidienne.

Il y a un peu plus d'un an, dans un éditorial de *Voir Dire* (no 46), Jean-Guy Beaulieu dénonçait la pauvreté de la qualité et de la quantité du sous-titrage télévisé des télédiffuseurs francophones au Québec. Sans s'en rendre compte peut-être, cet éditorial a été le déclencheur d'une prise de conscience collective chez les personnes sourdes et malentendantes. Les événements se sont enchaînés. Il y a eu la première semaine nationale du sous-titrage, il y a eu la création, en janvier dernier, d'un regroupement, le Regroupement québécois pour le sous-titrage, né d'un désir exprimé par les participants à un forum sur les orientations du sous-titrage, lors de cette première semaine nationale du sous-titrage.

La télévision a été inventée dans les années 50. Heureusement, car la radio n'était d'aucune utilité pour les personnes sourdes. Au moins, elles pouvaient voir des images, faute de comprendre. D'ailleurs, c'est le résumé de notre vie (nous sourds) regarder celle-ci se dérouler sous nos yeux, sans pouvoir y prendre une part active. Mais aujourd'hui, le sourd en veut plus, il veut lui aussi pouvoir comprendre ces émissions télédiffusées sous ses yeux. Déjà, dans la revue *Le Sourd Québécois* du mois d'avril 1978, on faisait état de l'avènement prochain du «close caption» pour les personnes sourdes. La première émission sous-titrée fut un épisode de la télésérie «Mod Squad», elle fut présentée le 15 février 1972, au Collège Gallaudet, à Washington, aux États-Unis. Au Canada, c'est au mois de mai 1979 que le CRTC émit pour la première fois le message suivant: «En tant que service de télédiffusion publique d'envergure nationale, la Société Radio-Canada devrait étudier la possibilité de fournir le service de sous-titrage, afin de permettre à plusieurs milliers

de Canadiens de jouir davantage de la programmation à laquelle ils ont droit.»

Aujourd'hui, plus de 20 ans après la première émission sous-titrée aux États-Unis, ces derniers sont nettement en avance sur notre pays. Il y a au Canada deux cultures différentes, ce qui explique le retard accusé dans ce domaine. Néanmoins, il y aurait lieu de faire un examen de conscience, car il y a vraiment de la place à l'amélioration. Les sourds anglophones sont plus choyés grâce au vaste accès aux émissions américaines, mais le contenu canadien anglais n'est pas très étendu. Là où la situation se corse, c'est au niveau de la promotion francophone, qui est totalement négligée, si on considère le nombre d'années écoulées depuis l'avènement du sous-titrage. Et à chaque renouvellement de licence de télédiffusion, le CRTC fait ses recommandations aux réseaux concernés. Ces derniers, faute d'obligation claire et nette à produire du sous-titrage, se contentent de faire le minimum pour être dans les bonnes grâces du CRTC lors du renouvellement de leurs licences. C'est vraiment illogique. Comment un gouvernement qui prône l'égalité et qui produit une Charte des droits et libertés de la personne peut-il se permettre cette largesse, cette façon de procéder, année après année?

Quand nous aurons accès à l'information, la même que les téléspectateurs entendants, ni plus ni moins, là nous serons contentés. Et cette fois-ci, les sourds n'attendront pas cent ans, comme ce fut le cas avec le téléphone, invention qui date de 1876 mais dont l'accès pour nous est tout récent. C'est pourquoi la Semaine Nationale du sous-titrage revêt son importance. Sous le thème «L'information, un enjeu pour tous», le Regroupement québécois pour le sous-titrage s'est vu confier le mandat de représenter les consommateurs de sous-titrage. Donc, il est important de développer une synergie et des relations qui augmenteront l'intérêt et la participation de l'industrie de la télévision.

La semaine nationale du sous-titrage, qui a eu lieu cette année du 28 novembre au 4 décembre, est en passe de devenir un événement annuel important pour la communauté sourde. Elle peut générer des retombées favorables et ne doit pas être l'affaire d'une seule semaine. Le stade des belles paroles est dépassé. Nous souhaitons des actions concrètes et positives qui, à long terme, permettront de vraiment atteindre l'idéal légitime, l'accès TOTAL pour tous à l'information. ■

Voeux de fin d'année



Arthur LeBLANC
Éditeur

Une autre année qui s'en va et une nouvelle qui est à nos portes. Ainsi le veut le cycle de la vie. **Voir Dire** arrive à ses 10 ans d'existence. Dix ans de fidélité avec les lecteurs et lectrices et nous présumons que cette fidélité continuera d'exister encore longtemps. Comme le témoigne la page spéciale sur les 10 ans de **Voir Dire**, il est

réconfortant pour toute l'équipe de production de recevoir tant d'encouragements et de marques d'appréciation de la part des lecteurs et lectrices. À vrai dire, nous ne nous attendions pas à une pareille avalanche. Ces témoignages et estimations nous forceront sûrement à continuer à nous surpasser encore davantage. On dirait une entente implicite entre les lecteurs et lectrices d'une part et les auteurs des articles d'autre part. L'équipe de production fait tout pour plaire en produisant une revue assez exceptionnelle et en retour les lecteurs et lectrices lui remettent la pareille. Une complicité qui augure bien pour l'avenir de **Voir Dire** et qui est un gage de continuité et d'assurance.

L'existence de **Voir Dire** est une chose et le renouvellement du personnel de production en est une autre. Comme nous avons vu dans le dernier numéro, certains éléments nouveaux se sont ajoutés et le dynamisme et la volonté sont toujours présents. Mais du côté des nouveaux auteurs, les choses bougent moins vite qu'il se devrait. Pourtant il y a toujours de petites révélations qui ne mentent pas. L'an dernier, c'était le jeune Michel Lelièvre et cette année, nous sommes fiers de pouvoir compter sur une autre « perle » en la personne de François Major, le fils du déjà légendaire Roland Major. En lisant ses chroniques « Les p'tits moteurs », les lecteurs et lectrices se régalaient sûrement de ces satires dont seul François a le secret. Pourquoi ce « génie en herbe » ne s'est-il pas manifesté plus tôt? Mystère et boule de gomme comme dirait l'ineffable François!

Sur ce, Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous de la part de toute l'équipe de **Voir Dire**. ■



Joyeux Noël



Message de Noël du CCSMM



Mathieu LARIVIÈRE
Président

Le temps passe toujours trop vite, vous ne trouvez pas? L'année 1993 est déjà à nos portes... et j'espère qu'elle sera meilleure que les deux dernières années, qui nous ont donné la guerre du Golfe, la récession et la fameuse TPS!

Il y a un an maintenant que l'AAPA a changé de nom pour s'appeler CCSMM (Centre de la

Communauté Sourde du Montréal métropolitain). Et le CCSMM étrenne maintenant son tout nouveau logo! Wow!

Le conseil d'administration, le directeur général et les membres du CCSMM sont fiers du travail accompli et des progrès réalisés jusqu'à maintenant. Tous veulent continuer d'aller de l'avant dans la même direction pour offrir aux membres les mêmes services efficaces et intéressants.

Présentement, le CCSMM travaille activement à l'avancement des projets d'école privée pour les sourds et d'accessibilité au travail pour les sourds, car les personnes sourdes ont hâte de montrer à la population qu'elles savent lutter victorieusement pour ne plus jamais souffrir de discrimination et faire reconnaître leur langue et leur autonomie.

En 1992, notre directeur général Gilles Read a réalisé deux projets de création d'emploi: un selon le Programme de Développement de l'Emploi et un selon l'article 25. Ces projets nous ont permis de mieux répondre aux besoins des clients et des membres.

Et nous continuerons de travailler fort et sans relâche dans le monde politique pour la défense et la promotion des droits et intérêts des personnes sourdes, en collaboration avec les autres associations de sourds, spécialement l'ADIPSQ. C'est important de faire reconnaître nos droits, notre langue, notre dignité et notre culture à toute la population.

Pour terminer, le CCSMM, ses administrateurs, son personnel et ses membres vous souhaitent à tous un très joyeux Noël et une bonne, heureuse et prospère année 1993. ■

*Bonne et heureuse année
à tous nos lecteurs*

La
Métropolitaine



RÉMI AUBRY L.S.Q.

Agent en assurance
de personnes

**ON PARLE LE
MÊME LANGAGE**

Assurance-vie / Invalidité / REER / Placements
Service adapté aux personnes malentendantes

(514) 335-1927 (Ser. relais Bell) Fax: (514) 688-3889



Office national
des transports
du Canada

National
Transportation
Agency of Canada

L'accessibilité aux services d'autobus canadiens



André CHEVALIER
Président du CQDA

L'Office national des transports du Canada mène présentement une enquête pancanadienne sur la qualité et le degré d'accessibilité des services d'autobus extraprovinciaux actuellement disponibles. Le 28 septembre 1992, le groupe d'enquête tenait des audiences à Montréal, à l'hôtel Holiday Inn Crown Plaza.

M. André Chevalier, président du CQDA a fait une intervention à cette occasion sur les besoins spécifiques des personnes sourdes et malentendantes. Voici un extrait de sa présentation:

«Les citoyennes et citoyens du Canada et du Québec aspirent à une vie sociale à part entière et souhaitent trouver en ce pays toutes les facilités d'intégration sociale. Pour les personnes ayant une déficience auditive, la communication constitue, sous divers aspects, le handicap le plus important. Aussi parmi les mécanismes d'intégration de la personne sourde ou malentendante, ceux qui facilitent la communication se révèlent prioritaires.

Depuis l'énoncé de politique de Transports Canada sur l'accessibilité des transports, introduite en 1983, plusieurs améliorations ont été apportées. Selon l'honorable Jean Corbeil, ministre des Transports, «l'accessibilité porte sur bien plus que des dispositifs élévateurs de fauteuils roulants pour les autobus, les avions, les traversiers et les trains. Il faut aussi satisfaire aux besoins des voyageurs ayant une déficience visuelle ou auditive».

Tout en souscrivant totalement aux revendications des regroupements de personnes handicapées qui ont comparu à ces audiences, permettez-nous d'énumérer aujourd'hui les besoins des personnes sourdes et malentendantes en termes d'accessibilité dans les autobus, les terminus et gares d'aérocars.

Une personne en fauteuil roulant qui entreprend un voyage peut se poser cette question: «Est-ce que je pourrai monter à bord de cet autobus?»

La personne sourde ou malentendante se demandera: «Est-ce que je prends le bon autobus?»

Un des éléments importants de tout programme d'accessibilité est la sensibilisation du personnel traitant directement avec le public: préposés aux renseignements, aux réservations, chauffeurs, concessionnaires, entrepreneurs, etc. En collaboration avec les organismes de personnes déficientes auditives, les gestionnaires des compagnies d'autocars et de terminus doivent organiser des séances d'information dans le but de conseiller et d'outiller leurs employés pour une communication efficace avec leurs clients sourds et malentendants.

L'installation des dispositifs techniques pour la communication est le deuxième volet d'un programme de développement de l'accessibilité.

Pour répondre aux demandes de renseignements et pour les réservations, les gares et terminus devraient réserver une ligne spéciale équipée d'un téléphone adapté que l'on appelle appareil de Télécommunication pour les sourds (ATS).

Il est important aussi que les téléphones publics soient munis d'une bobine d'induction qui assure la compatibilité avec les prothèses auditives; ils doivent être équipés de contrôle de volume pour les personnes malentendantes.

Il existe actuellement, dans plusieurs aéroports et centres importants du Canada, des téléphones publics avec ATS intégré, conçus spécialement pour les personnes qui ne peuvent utiliser le téléphone conventionnel. Lorsque ces téléphones publics avec ATS ne sont pas disponibles, il faudrait prévoir une tablette pour supporter l'appareil ATS dont nous avons parlé précédemment.

On devrait aussi utiliser des babillards électroniques pour renseigner les voyageurs des départs et arrivées des autocars, aux aires d'attente, dans les zones de départ. Qu'un message clignotant prévienne des changements d'heures de départ ou d'arrivée. Toute communication verbale par haut-parleur, devrait être formulée par écrit sur de tels babillards.

Une signalisation claire et adéquate s'avère utile non seulement pour les personnes déficientes auditives, mais pour le public en général; les préposés aux renseignements auront une tâche moins lourde et les personnes sourdes n'auront pas à poser des questions dont ils ne comprennent pas les réponses, la plupart du temps. Les caisses enregistreuses des billetteries, des restaurants et des magasins sont munies d'un afficheur qui indique le coût et simplifie les transactions.

Dans les gares, un système d'alarme visuel doit être joint au système d'alarme sonore, pour les situations d'urgence: feu, évacuation rapide, attentat à la bombe, etc.

Si des documents audio-visuels, documentaires ou autres sont présentés dans les gares d'autocar, il faudrait s'assurer qu'ils sont sous-titrés pour les personnes sourdes.

Il pourrait arriver que, pour des tours guidés, ou des réunions d'information où il y a des personnes sourdes, on devrait avoir recours aux services d'interprètes en langage visuel, comme c'est le cas aujourd'hui.

Le symbole de l'accessibilité, une oreille stylisée, divisée par une large ligne blanche, prévient les personnes sourdes et malentendantes que des dispositifs techniques et des services adaptés sont mis à leur disposition.

Il y a un consensus aujourd'hui, dans la société canadienne, autour du principe que les personnes handicapées ont les mêmes droits que tous les citoyens. Nous remercions l'Office national des Transports du Canada de l'avoir compris et de tous les efforts accomplis visant à faciliter l'accès des personnes handicapées à tous les moyens de transport au Canada.»



Déjà 15 ans!

Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

801 rue Sherbrooke est, suite 802
Montréal (Québec) H2L 1K6
Téléphone: VOIX: (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126

CQDA



QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue De Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
278-8704 (ATS/FAX)

André Chevalier
président

ACCÈS 2000

Par **Micheline RACETTE**
coordonnatrice du projet Accès 2000

Comme vous le savez, le CQDA s'intéresse à tout genre d'accessibilité, et surtout l'accessibilité à l'information. C'est pourquoi ma chronique de ce mois-ci portera sur les Décisions du CRTC concernant le sous-titrage pour le Réseau TVA, TM Inc. et CFCF Inc., Quatre-Saisons, dont vous trouverez le texte ci-dessous.

Aussi, pour votre information, nous avons reçu le subvention pour la continuité du Projet Accès 2000. Comme par les années passées, cette aide financière est allouée par le Secrétaire d'État du Canada. Le chèque a été remis à M. Jean-Guy Beaulieu par Mme Nicole Roy-Arcelin, députée fédérale du comté d'Ahuntsic.

Décisions du CRTC concernant le sous-titrage

Le Conseil a été saisi de plusieurs interventions concernant la quantité et la qualité du sous-titrage utilisé par les télédiffuseurs québécois. À cet égard, le Conseil fait notamment état du mémoire soumis conjointement par le Centre Québécois de la Déficience Auditive, l'Agence Canadienne de Développement du Sous-titrage et le Regroupement Québécois pour le Sous-titrage.

À la lumière de ces interventions, le Conseil juge nécessaire de fixer les attentes suivantes:

— que Télé-Métropole et Quatre-Saisons prennent les mesures nécessaires pour assurer une surveillance constante du sous-titrage, lors de la mise en ondes;

— que Télé-Métropole et Quatre-Saisons assurent une progression des heures de sous-titrage d'une année à l'autre;

— que Télé-Métropole et Quatre-Saisons fournissent un rapport, dans les six mois de la date de la présente décision, sur la concertation avec les regroupements de personnes ayant une déficience auditive. Ce rapport devra traiter, entre autres, de l'amélioration de la qualité du sous-titrage, des mesures spéciales prises pour communiquer soit les déplacements, ou l'introduction à la grille-horaire d'émissions sous-titrées et des progrès techniques autant dans la transmission ou la réception de signaux sous-titrés.

Conséquemment, le Conseil s'attend à ce que Télé-Métropole et Quatre-Saisons déposent, à partir de septembre 1993, un rapport annuel portant sur la progression des heures d'émissions sous-titrées par rapport à l'année précédente et les mesures qu'elle aura prises afin d'améliorer son service aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive, telles que le sous-titrage en direct et la mise en place d'un système descriptif des scènes visuelles.

Dans une lettre du 15 juin 1992, Télé-Métropole avisait le Conseil qu'elle s'était dotée d'un appareil de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) comme elle l'avait promis à l'audience publique. Le Conseil lui réitère que celui-ci doit être installé dans un endroit approprié comme la régie centrale, de façon à s'assurer que ces personnes puissent



Madame Nicole Roy-Arcelin, députée fédérale d'Ahuntsic, toujours sensible aux besoins des personnes handicapées de sa circonscription, remet la subvention du Secrétaire d'État du Canada, pour le programme ACCÈS-2000, au directeur général du CQDA, M. Jean-Guy Beaulieu.

Photos: CQDA

communiquer avec la station en tout temps au cours de la journée de radiodiffusion, et que le numéro de téléphone soit bien annoncé et publié dans l'annuaire téléphonique.

Les stations locales ou régionales

Le Conseil encourage les titulaires à rediffuser intégralement le sous-titrage présent dans toutes les émissions déjà sous-titrées.

De plus, le Conseil s'attend que la station offre, à tout le moins, le sous-titrage (codé ou non) ou l'interprétation gestuelle des manchettes de nouvelles locales, au cours de la nouvelle période d'application de la licence.

Le Conseil exige des télédiffuseurs qu'ils se dotent d'un appareil de télécommunication pour les personnes sourdes (ATS) et que le numéro de téléphone soit bien annoncé et publié dans l'annuaire téléphonique local. ■

La première réunion du Conseil d'administration du Centre Québécois de la Déficience Auditive a eu lieu samedi le 19 septembre 1992 à la salle Polyvalente de l'Institut Raymond-Dewar.

Outre les représentants de Montréal, il y avait des délégués de différentes régions du Québec.

Les membres du conseil d'administration, en plus de discuter des affaires courantes de l'organisme, ont établi des dossiers prioritaires pour 1992-93. Les voici:

- Services d'interprétation visuelle et tactile au Québec
- Sous-titrage
- Intégration au travail
- Accès 2000
- Services éducatifs
- Services de réadaptation, particulièrement en régions.

En somme, une journée bien remplie de discussions, de réflexions et recommandations sur les dossiers qui concernent les personnes sourdes et malentendantes du Québec. ■



Une pause pour le lunch et une photo, lors de la réunion du Conseil d'administration du CQDA (dans l'ordre habituel): Gilles Nolet (Regroupement des Devenus Sourds de la région de Québec), André Chevalier, président (Club Abbé de l'Épée), Richard McNicoll, trésorier (Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides), Marie-Claire Houde (Association des personnes sourdes de l'Estrie), François Lamarre (Manoir Cartierville / Centre de Jour Roland-Major), Pauline Lazure-Fortin (Association du Québec pour Enfants avec problèmes auditifs), Pierre-Paul Lachapelle (Institut Raymond-Dewar), Pierre-Noël Léger (Ateliers des Sourds / Litho-Acme), Jean-Guy Beaulieu, directeur général du CQDA, Micheline Chartier (La Bourgade), Peter Lechensky (Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac-St-Jean). Étaient absents: Léon Bossé, vice-président (Association des Devenus Sourds et Malentendants du Québec), Lysette Lamontagne, secrétaire (Société Nationale Fraternelle des Sourds), Guy Chevalier (Maison Odette), Louise Cholette (CQDA, secteur Outaouais).



Ginette Marinier
Souscriptrice

Service téléphonique A.T.S. 514-627-2061

ASS. JEAN-GUY LEFEBVRE INC.

268, Champagne, St-Eustache, J7P 2H3 - (514) 473-0213 / 627-2819 / Fax: (514) 473-6664

ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

Les 10 ans de VOIR DIRE — Les 10 ans de VOIR DIRE

NDLR : À l'occasion de ses dix années d'existence, VOIR DIRE publie à partir du numéro de septembre-octobre 1992 et ce pour les numéros à venir une page spéciale à ce sujet. Les lecteurs sont invités à lui faire parvenir des commentaires. Les critiques sont également bienvenues dans le sens où cela aiderait à améliorer le service aux lecteurs.

Dix ans déjà ?

Dix ans déjà que la revue VOIR DIRE nous apporte des informations de toutes sortes sur la vie des personnes sourdes et les activités qui les intéressent. Dix ans ? Ça a passé très vite...

Il y a dix ans, j'avais vingt ans et j'étais encore enthousiaste, j'avais la tête pleine de projets, et je voulais écrire. Je n'ai pris connaissance de l'existence de la revue que quelques années plus tard, et j'ai alors commencé une collaboration fructueuse avec les autres artisans de cette revue.

VOIR DIRE nous permet d'exprimer nos opinions, de défendre nos droits, et de faire partager les exploits sportifs et autres des personnes sourdes de toute la province. C'est le seul «forum» que nous avons et qui peut atteindre les gens dans toutes les régions. VOIR DIRE est toujours là quand il se passe des événements importants pour toute la communauté, pour nous en informer.

VOIR DIRE, c'est nous, les personnes sourdes qui écrivons des textes, qui exprimons nos préoccupations, qui envoyons nos photos et nos récits de voyages. Parce que toutes les personnes qui collaborent bénévolement à VOIR DIRE ont le droit de se réjouir et d'être fiers aujourd'hui de cette revue qui est le reflet de la communauté.

Il faut rendre hommage aux deux piliers de VOIR DIRE qui n'existeraient pas sans eux, je veux parler ici d'Yvon Mantha et Arthur LeBlanc. Il y a eu des hauts et des bas, mais ces deux-là ont su rester à la barre et ils peuvent aujourd'hui être fiers des dix ans de VOIR DIRE et j'espère qu'ils seront encore avec nous et feront encore les délices de tous avec cette revue dans dix ans ! Longue vie à VOIR DIRE !

Mireille CAISSY

Félicitations à VOIR DIRE

À l'occasion du 10e anniversaire de la revue VOIR DIRE, il me fait plaisir de me faire l'interprète de l'Association des sourds du Haut-Richelieu. Cet événement mérite d'être souligné à cause de l'excellent travail des collaborateurs de ladite revue et pour l'équipe de rédaction qui fait preuve d'intérêt et de persévérance dans l'accomplissement de cette rude et noble tâche.

Le 23 mai dernier, jour du 40e anniversaire de notre fondation à l'hôtel Roussillon à St-Jean-sur-le-Richelieu, l'Association des droits et intérêts des Sourds du Québec (ADISQ), nouvellement née, a fait un remarquable travail de sensibilisation auprès de toutes les associations. Et VOIR DIRE est là pour l'épauler.

Sincères félicitations au personnel impliqué dans la publication de cette revue toujours plus intéressante.

Esther PARADIS-LARIVIÈRE

Témoignage de l'IRD

Depuis une décennie, Voir Dire apporte sa contribution aux citoyens québécois, particulièrement aux personnes sourdes et celles qui sont intéressées aux affaires reliées à la communauté sourde et à la surdité en général.

Parmi tout ce monde, Voir Dire et son équipe se sont taillés une place fort importante. Avec les autres revues, tels Entendre et La Sourdivine, Voir Dire fait partie de cette gerbe qui alimente combien de réflexions aidantes pour tous ceux qui prennent à coeur le mieux-être de la personne sourde et malentendante.

Voir Dire est un phare parce qu'il sait souvent orienter. Voir Dire est aussi une fenêtre parce qu'il sait aussi laisser paraître ce qui se vit dans la communauté. Voir Dire est un devis parce qu'il aide à pousser plus loin, à proposer une nouvelle idée et aussi après, à reconnaître, à l'occasion, qu'il faille s'améliorer.

Voir Dire est une affection pour la personne sourde. C'est pour cela qu'on lui reste fidèle et qu'on le veut toujours mieux.

Pierre-Paul LACHAPPELLE
Directeur général

Excellents ingrédients ! Revue efficace !

Je voudrais vous entretenir de la revue VOIR DIRE. J'aime sa présentation; le papier est beau et la couleur bleue a été bien choisie pour le 10e anniversaire.

Après avoir interrompu mon abonnement pour un an, je m'aperçois que je m'ennuie de «ma revue». Comme on dit en anglais, je suis «home sick».

C'est donc avec plaisir que je partage la fête des 10 ans de la revue.

Je me souviens que c'est Arthur LeBlanc qui a commencé la fameuse revue. Lui et Jacques Raymond ont trouvé le nom. Yvon Mantha est le concepteur visuel et le correcteur de texte était Robert Forgues. Toutes ces personnes ont su bien choisir le titre: «VOIR» qui veut dire «lire» et «DIRE» qui veut dire «annoncer».

N'est-ce pas que c'est un vrai petit bijou cette revue ?

Bravo et bonne fête ma petite revue VOIR DIRE. J'espère que tu resteras longtemps vivante. Je t'aime bien ma petite.

Lysette BIGRAS-LAMONTAGNE

Célébrons ensemble !

On a fêté le premier, puis le cinquième. Maintenant, c'est au tour du dixième anniversaire qu'on peut fêter avec fierté.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Elle est devenue le carrefour des activités de la communauté des sourds.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Malgré les obstacles qu'elle a surmontés comme le bateau à trois mâts qui a frôlé les îlots des pirates, les vœux des sourds ont été largement exaucés. Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Pas à pas, elle a su gagner le coeur des sourds. Le dévouement de ses conducteurs de nouvelles a touché, comme la flèche de Cupidon, le coeur de la communauté des sourds.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Elle a su faire couler beaucoup d'encre. Elle contient maintenant des milliers de lignes alors qu'elle est encore toute jeune de 10 ans. Voilà, on ne s'ennuie pas avec ses milliers de lignes.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Des photos et leur légende. Combien de photos ont été prises ! Des photos, témoignages de fierté et d'humour. Des photos révélatrices de l'état d'âme de chacun. Des photos, reflets de la communauté des sourds.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

De la même manière, les photos sont devenues de véritables bijoux. Car, avec les années, elles constituent l'album de famille, l'album de la communauté des Sourds.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Elle a connu des scoops, des textes révélateurs, et des textes bouleversants où la communauté des sourds était impliquée. Enfin, des textes humoristiques pour amuser les lecteurs.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Elle prodigue aux sourds lecteurs, un loisir agréable. Lire est un loisir. Elle est, littéralement, l'un des rendez-vous de la communauté des sourds.

Chapeau à la revue VOIR DIRE !

Ses numéros sont des accomplissements, et il en viendra encore des centaines. Un accomplissement est synonyme de succès. On peut se fier sur ses succès précédents pour en prévoir d'autres. La voilà engagée sur le chemin d'une longue vie !

Dix chapeaux. Dix années. Célébrons la revue VOIR DIRE.

Michel LELIÈVRE

Les 10 ans de VOIR DIRE

Lorsqu'une revue parvient à atteindre son dixième numéro, ce n'est qu'au prix d'un effort soutenu et constant que cela a été rendu possible. De toutes les revues qui sont lancées, rares sont celles, en effet, qui peuvent aspirer à une telle longévité. Que dire alors lorsqu'une revue en arrive à fêter son dixième anniversaire comme c'est le cas pour Voir Dire ? La passion d'un idéal sans doute. Mais surtout le désir de diffuser un message auprès du plus grand nombre d'intéressés.

Il ne nous reste qu'à souhaiter à l'équipe de Voir Dire de continuer dans la même voie. Bonne fête et félicitations.

L'équipe du Manoir Cartierville

Le service de renseignements de Communication-Québec est accessible par téléscripteur

Par Jacques LEFRANÇOIS 
Communication-Québec

Vous savez probablement que depuis le 24 novembre 1986, Communication-Québec par sa direction régionale de Montréal offre un service de renseignements par téléscripteur. Ce service adapté aux personnes sourdes ou malentendantes rend accessible, tout comme le service téléphonique régulier, l'information générale sur les programmes et services des gouvernements du Québec et du Canada. Rappelons simplement que ce service est offert en français et en anglais, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30. Les numéros pour nous joindre par téléscripteur sont le 873-4626 pour la région de Montréal et le numéro sans frais 1 800 361-9596 pour les autres régions de la province.

Helen O'Connell et Lucie Nobert sont les deux préposées affectées à ce service. Toutes deux ont reçu une formation pour accomplir cette tâche et elles sont en poste depuis six ans.

Pour Helen et Lucie, la qualité du service offert aux personnes est une priorité. À ce sujet, Lucie nous confie : « je suis satisfaite du travail que j'ai accompli quand j'ai aidé quelqu'un en lui fournissant l'information dont il avait besoin ou en le dirigeant à un organisme qui peut l'aider ». Quant à Helen, elle nous rappelle que pour donner un bon service à la clientèle : « il faut être douée d'un bon esprit de synthèse, être attentive et disponible car une communication dure en moyenne trente minutes ». Toutes deux nous disent être sensibilisées aux problèmes que vivent les personnes sourdes. Elles s'entendent aussi pour dire qu'il faut continuer à améliorer le service offert à la clientèle. En ce sens, elles ont participé à une session de formation en janvier dernier. Ce cours est offert par le Centre québécois de la déficience auditive et se donnait dans le cadre du programme Accès 2000.

Enfin on peut penser que le service de renseignement par téléscripteur répond à des besoins réels de notre clientèle puisque certaines personnes n'hésitent pas à nous appeler régulièrement. Quant aux autres utilisateurs de téléscripteur qui n'ont pas eu l'occasion de faire appel à nos services, nous les invitons à profiter pleinement du Service de renseignements de Communication-Québec.

Helen et Lucie attendent vos appels... ■



Helen O'Connell consulte la banque informatisée de renseignements tandis que Lucie Nobert est en communication avec une personne utilisant un téléscripteur.

Photo : Adrien Hubert, ministère des Communications

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

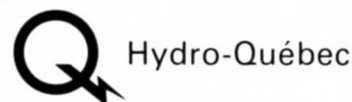
Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 385-8940
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.





Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

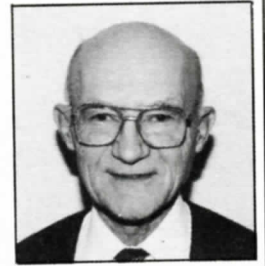


CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Fernand PAQUET



manoir
cartierville



LE PLAN D'INTERVENTION AU C.J.R.M.

Ouvrer au secteur d'intervention de la gérontologie signifie rencontrer plusieurs pathologies chez la même personne et faire face à des problèmes ayant plusieurs dimensions (biopsychosocial-environnementale) et causalités. C'est pourquoi la stratégie d'interventions retenue par l'équipe d'intervenantes du C.J.R.M. est fondée sur l'approche globale des problèmes de santé. Aussi, nous croyons que l'apport de plusieurs disciplines produira un effet bénéfique supérieur à celui des modes traditionnels de prise en charge. Même si parfois la personne âgée préfère être prise en charge par une seule personne plutôt que par une équipe multidisciplinaire, nous jugeons utile et nécessaire de faire appel aux compétences et aux connaissances de professionnels de diverses disciplines: infirmière, travailleuse sociale, éducatrice spécialisée, audiologiste, ergothérapeute.

L'efficacité du travail multidisciplinaire est influencée par les caractéristiques personnelles et professionnelles des intervenants, le nombre d'intervenants et les règles de fonctionnement que se donne l'équipe. À cet effet, les membres de l'équipe du C.J.R.M. choisissent de coordonner et harmoniser leur travail à l'aide d'un plan d'intervention. Cet outil privilégié est d'autant plus important qu'il est aussi imposé par la loi sur les services de santé et les services sociaux.

«Un établissement doit élaborer, pour les usagers d'une catégorie déterminée par règlement, dans la mesure qui est prévue, un plan d'intervention afin d'identifier ses besoins, les objectifs poursuivis, les moyens à utiliser et la durée pendant laquelle, des services devront lui être fournis» (article 72 du projet de la loi 120).

Ainsi, tous les usagers inscrits au CJRM détiennent un plan d'intervention individualisé et révisé aux 90 jours. Voici, les étapes importantes du processus de constitution d'un plan d'intervention.

ÉTAPE 1: La personne âgée sourde fait une demande de service à un membre de l'équipe du CJRM. Parfois, le problème est clairement cité par la personne et tantôt il ne l'est pas. Alors, une intervenante est déléguée à procéder à l'évaluation globale des besoins. Cela veut dire que nous questionnons et observons la personne âgée afin de réviser les 14 besoins de Virginia Henderson.

— exemple: a) une personne sourde de 80 ans souhaite être hébergée au Manoir Cartierville; b) une personne sourde de 69 ans vit le deuil de sa femme avec difficulté.

ÉTAPE 2: Les informations retenues lors de l'évaluation globale des besoins sont mises en commun, les besoins sont classés par priorités pour des objectifs et des interventions sont proposées. C'est ainsi, qu'est constitué le plan d'intervention personnalisé à l'utilisateur. Ce plan est soumis à l'utilisateur.

Il a le choix de l'accepter, le modifier ou le refuser.

— exemple: a) proposition d'une canne pour la marche, d'adaptations au bain; b) aux usagers devenus malentendants apprentissage des stratégies de communication.

ÉTAPE 3: La mise en application des interventions peut durer de quelques semaines à plusieurs mois. La participation de l'utilisateur est essentiel à ce stade de processus.

— exemple: a) participation de l'utilisateur à un programme de relaxation; b) participation à un groupe de cuisine.

ÉTAPE 4: Au terme de l'échéancier, les intervenantes constatent l'évolution et les effets des actions. Y a-t-il eu amélioration de la condition de l'utilisateur? Devons-nous poursuivre les mêmes objectifs?

— exemple: a) l'utilisateur est maintenant bien intégré au CLSM; b) l'utilisatrice fut hospitalisée et nous n'avons pu intervenir. Il y a maintenant une nouvelle problématique.

ÉTAPE 5: S'il y a nécessité de poursuivre le plan d'intervention, l'équipe revise et ajuste le plan d'intervention en fonction de la nouvelle situation.

ÉTAPE 6: Lorsque tous les objectifs sont atteints et que l'utilisateur est indépendant pour ses 14 besoins fondamentaux, le dossier de l'utilisateur est fermé. Parfois, d'autres organismes subviennent aux besoins de l'utilisateur ou tantôt l'utilisateur a récupéré ses énergies ou a développé de nouvelles habitudes de vie qui font en sorte que l'utilisateur est maintenant autonome et n'a plus besoin du CJRM.

Tout ce processus s'échelonne sur plusieurs mois et exige que chacune des étapes soient respectées. C'est ce que l'équipe multidisciplinaire du CJRM s'applique à réaliser. De par le passé, certaines étapes étaient escamotées souvent pour donner place à des activités de groupes socialisantes. Depuis septembre 1992, la priorité de l'équipe est de mettre en application toutes les étapes de processus de constitution d'un plan d'intervention et ce, pour tous les usagers. C'est pourquoi, il y a une diminution des activités de groupe à l'horaire de l'automne 1992.

L'exercice suivant constituera à mettre en parallèle tous les plans d'intervention des usagers inscrits au CJRM et de produire une grille-horaire répondant à leurs besoins dès janvier 1993. Que les usagers, leurs familles et la communauté soient convaincus que le réaménagement des activités de groupe au CJRM se fera en fonction des besoins réels de la clientèle. ■

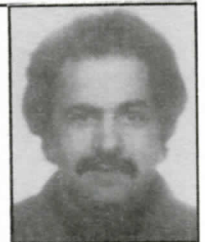
Avis de changement

Dans les derniers numéros de **Voir Dire**, il était fait mention de la nouvelle Association des Droits et Intérêts des Sourds du Québec avec l'abréviation comme ADISQ. Ce qu'il devait arriver est arrivé: Il y a eu confusion avec l'Association de l'Industrie du Disque du Québec (ADISQ) et ces derniers nous l'ont fait savoir. Alors pour corriger la situation, nous avons opté pour ajouter un nom et que dorénavant nous nous appelons Association des Droits et Intérêts des Personnes Sourdes du Québec (ADIPSQ). Nos excuses pour la confusion d'interprétation à la prestigieuse ADISQ!

Jean-Guy RICHARD
Président



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.

SPÉCIALITÉS:

DÉBOSELAGE – PEINTURE – MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114

(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1



Chronique

Odette RAYMOND



sur la surdi-cécité

COLLABORATION SPÉCIALE



Anne-Marie Mainville



Nathalie Beudet

(Suite du numéro précédent)

C'est à ce moment que les observations sur le cas de Ludivine débutent. Le chanoine refuse de croire que l'enfant est idiote, il voit même par moment une lueur d'intelligence. Elle démontre des élans d'affection, elle aime se faire bercer par ses parents. Deux religieuses de Montréal viennent pour chercher la jeune fille. Elles demeurent au couvent de St-Gédéon durant 8 jours afin d'apprivoiser Ludivine et l'amener à Montréal. Le voyage est très difficile, c'est la première fois que Ludivine sort habillée, qu'elle prend le train et le bateau. Elle est très agitée et fait plusieurs crises.

Elles arrivent à l'Institut des sourdes et muettes le 28 juin 1911. Ludivine a tout à apprendre: l'hygiène, la façon de manger, apprendre à s'habiller seule, s'habituer au grand air et au soleil et avoir un bon comportement avec les gens qui l'entourent. Pour Ludivine, le couvent signifie: sécurité et apprentissage. La soeur Angélique-Marie passe 24 heures sur 24 avec la jeune fille et affirme que cette dernière n'est pas idiote!

Au début, Ludivine est très agitée mais elle se calme rapidement. Son premier apprentissage est de monter et descendre les escaliers. Après 2 jours, elle se lave les mains et s'habille seule. À ce moment, soeur Angélique-Marie constate que Ludivine est propre, qu'elle aime être indépendante, qu'elle se sent en sécurité et qu'elle a beaucoup de mémoire. Elle adore travailler de ses mains. Elle échiffe des morceaux de flanelle et aime laver la vaisselle.



Ludivine en classe. Elle repasse ses leçons pour M. l'Aumônier et les supérieures.

On lui enseigne les rudiments du langage simple et elle comprend rapidement, à l'aide des signes conventionnels, l'alphabet manuel et le langage mimé pour exprimer les actions. Le plus difficile pour Ludivine c'est de se servir de ses mains. On lui fait donc faire des exercices pour renforcer ses muscles à l'aide d'appareils spéciaux. Elle adore enfiler des perles ce qui l'aide beaucoup pour sa dextérité, pour lui enseigner l'alphabet manuel. Les religieuses lui donnent un oeuf et lui montrent la lettre «o». Elles lui enlève ensuite l'aliment jusqu'à ce qu'elle refasse la lettre pour en redemander. Ainsi de suite pour les autres objets.

Ludivine entre en classe en septembre 1911. Le principe de base à l'Institut: «Il faut toucher pour bien comprendre.» Elle fait le tour des pièces en touchant tout pour se reconnaître, elle manipule les objets pour saisir les propriétés et les utilités et enfin pour découvrir les rapports qui existent entre toutes ces choses. Elle comprend maintenant la différence entre: chambre, salle, maison, ascenseur, pelouse, automobile, tramway, animaux... pour concrétiser son apprentissage, les soeurs apportent une chèvre dans l'Institut.

Toutes les photos sont tirées de: Rocheleau, C. (1927), **Hors de sa prison**, Montréal.

(Suite au prochain numéro)



POUR INFORMATION:

Centre de la Communauté sourde du Montréal Métropolitain (AAPA)
ATS: 381-8259 / FAX: 381-0725

299 \$

Pour 12 heures de cours pratique
et 20 heures de cours théorique
avec **interprète gestuel**

GRATUIT

TOUS LES DOCUMENTS
PÉDAGOGIQUES
VOLUME - EXAMENS

Tous les autobus se rendent au métro Henri-Bourassa

603, Henri-Bourassa, Montréal
Face au métro Henri-Bourassa



10 ans

AQIFLV 92
Un anniversaire
enlevant!

Un signe des interprètes

Danielle-Claude BÉLANGER,
coordonnatrice
du comité médias,
AQIFLV



Gala du 10e anniversaire de l'AQIFLV

Un événement majeur dans l'histoire des interprètes

L'Association québécoise des interprètes francophones en langue visuelle (AQIFLV) vient de fêter ses 10 ans d'existence. Fondée en 1982 grâce à un groupe d'interprètes convaincus que cette profession pouvait grandir et assurer un service de qualité pour les sourds et les malentendants du Québec. Ils ne s'étaient pas trompés! Le 24 octobre fut donc le moment tant attendu de pouvoir remercier ceux qui ont donné tellement d'énergie et de temps pour que l'AQIFLV grandisse. Le gala 10e anniversaire fut une grande réussite et un moment inoubliable dans la vie de l'Association des interprètes.

Les festivités ont débuté avec un cocktail et le lancement du premier bottin des interprètes. Mme Lisette Lamontagne, qui était en 1983, présidente de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, a eu la surprise de recevoir le premier exemplaire de ce bottin. C'est en effet Mme Lamontagne qui a, la première fois, fait une demande à l'AQIFLV afin de recevoir une liste d'interprètes. Par la suite, plusieurs demandes semblables ont été faites. Après avoir patienté dix longues années, Mme Lamontagne méritait bien cette première copie!

Le gala 10e anniversaire fut rempli d'émotions et de surprises. Avant que la soirée ne commence, Mme Marie Bouchard, venue représenter la Corporation professionnelle des traducteurs et interprètes agréés du Québec, nous a salués en nous transmettant ses vœux de longue vie à l'Association. Mme Bouchard a souligné les liens entre la profession des traducteurs et interprètes et la profession d'interprète visuel.

Le spectacle débuta avec Robert Binet qui présenta une histoire très appréciée dans laquelle une personne sourde qui décède est enterrée avec son interprète afin de continuer à communiquer! Marc Roy et Mireille Caissy étaient maîtres de cérémonie. Mme Johanne Calvaresi, membre fondatrice et première présidente pendant quatre années fut applaudie. Nous avons ressentis beaucoup de plaisir lorsqu'elle alla chercher un prix de reconnaissance. Plusieurs autres la suivirent sur l'estrade pour être remerciées à leur tour: Paul Bourcier (membre fondateur 1981), Jocelyne Dupuis (présidente 1986-1988), Julie Elaine Roy (membre fondatrice), Céline Bergevin (première interprète orale), et Martine Deslongchamps (création du bulletin *Le Lien*, 1987). Micheline Caron (membre fondatrice) fut également parmi les personnes honorées mais ne put assister à la soirée.

Comme l'a fait remarquer Robert Binet durant une de ses présentations théâtrales, les interprètes n'auraient pas leur raison d'exister sans la présence des personnes sourdes. Il est évident que l'Association des interprètes ne pouvait fêter ses dix ans en laissant dans l'ombre l'important travail des personnes sourdes. Parmi ces gens, nous avons tenté de remercier quelques personnes représentatives de l'action des sourds en regard à l'avancement de la profession d'interprète. C'est ainsi que M. Michel Lepage a reçu un prix de reconnaissance pour son implication dans le dossier de l'interprétation au niveau collégial. M. Luc Mascolo reçut également un prix pour son implication dans l'avancement des services d'interprétation dans la région de Sherbrooke. Mme Monique Boudreault fut honorée pour ses activités touchant l'avancement des services d'interprétation dans la région de Québec. M. Jean-Guy Beaulieu reçut la reconnaissance des interprètes pour son implication dans l'avancement des services d'interprétation par ses nombreux conseils. Finalement, M. Léon Bossé fut honoré pour son activité remarquable dans son implication dans l'avancement des services d'interprétation orale.

En plus de ces quelques personnes que nous avons remerciées, les interprètes tenaient à présenter leur reconnaissance face au travail essentiel des professeurs de LSQ. De plus en plus, les interprètes sont formés par les professeurs de LSQ qui ont la générosité de partager leur langue et leur culture. Nous avons également remercié les employeurs et les formateurs en interprétation et les nouveaux étudiants en LSQ.



Les trois présidentes qui ont assuré la continuité de l'AQIFLV: Jocelyne Dupuis (1986-88), Odette Raymond (1988-92) et Johanne Calvaresi (1982-86).
Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Danielle-Claude Bélanger (à droite) remet le premier exemplaire du bottin des interprètes à Mme Lisette Lamontagne.



Paul Bourcier reçoit un hommage pour son implication dans le développement de l'interprétation visuelle.



Odette Raymond remet des fleurs à Martine Deslongchamps qui créa le bulletin *«Le Lien»* de l'AQIFLV.



Julie-Élaine Roy, membre fondatrice et membre du conseil d'administration pendant 5 ans, reçoit un prix de reconnaissance.



Robert Binet a rehaussé la soirée en présentant plusieurs séquences théâtrales.



Céline Bergevin, première interprète orale reçoit un prix de reconnaissance pour son excellent travail.



Les personnes sourdes honorées lors du gala de l'AQIFLV: de gauche à droite, Léon Bossé, Luc Mascolo, Monique Boudreault, Jean-Guy Beaulieu et Michel Lepage.



Les deux maîtres de cérémonie du gala, Mireille Caissy et Marc Roy en compagnie de la présidente, Odette Raymond.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Un moment important de cette soirée fût certainement la remise du Prix d'interprétation Paul-Leboeuf. En ce 10e anniversaire, nous voulions commencer une tradition qui nous permettrait de souligner l'importance de l'implication de certaines personnes en rapport à l'avancement de l'interprétation au Québec. Personne n'aurait pu nous présenter l'Abbé Leboeuf avec autant de sensibilité et de profondeur que Julie Élane Roy. Elle nous fit savoir que l'action de M. Leboeuf l'avait autrefois influencée dans sa recherche de la langue maternelle des sourds. Raymond Dewar, Paul Bourcier et elle-même présentèrent ensuite le premier lexique de la langue des signes québécois. Elle nous explique que Paul Leboeuf arriva à l'Institution des Sourdes en 1961, qu'après le Concile du Vatican, en 1962, l'Abbé Leboeuf commença à faire ses sermons en signes, qu'il fût un des premiers interprètes au Québec et même interprète officiel à la cour de 1966 à 1978, en plus d'être le premier à enseigner les signes. Julie Élane souligne que M. Leboeuf a osé utiliser la langue des signes alors qu'elle

n'était pas reconnue et que cette langue est présentement enseignée par plus de trente sourds et interprétée par une centaine d'interprètes à travers la province.

M. Leboeuf, ému, nous remercia en nous disant que peut-être le Seigneur l'avait préparé à sa mission en lui donnant trois frères sourds. Après avoir déclaré que le plus important était de croire en nos rêves, il reçut avec plaisir le prix qui porte maintenant son nom. Ce prix sera maintenant offert aux méritants à tous les deux ans.

En terminant, nous tenons à remercier les lecteurs et lectrices de **Voir Dire** et les personnes sourdes de la communauté qui sont venus vivre ce grand moment avec nous. Nous sommes convaincus que la fin de cette décennie marque une nouvelle ère de coopération, de respect et d'échanges entre les interprètes et les personnes sourdes et malentendantes. ■

Ce texte fut le fruit de l'énorme travail de Johanne Duval accompagnée de Marc Roy et de Mireille Caissy. Pour les personnes intéressées, une vidéocassette sera bientôt disponible à l'Association.



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal



Un groupe de dix joyeux lurons a partagé les joies des célébrations en se baladant en limousine dans les rues de Montréal avant de se rendre aux portes de l'hôtel Ramada Renaissance du Parc.



Quatre heureux récipiendaires des mérites ont reçu chacun une plaque commémorative pour leur dévouement à la cause du CLSM. Il s'agit de Réjean Brisebois, André Bherer, Jean-Paul Turgeon et Jean Davia (remplacé par J.M. Gravelle). A gauche, Guy Fredette, animateur de cette cérémonie et à droite, Gilles Gravel, président du comité. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE



SUPER GALA ANNUEL

24e Couronnement de la Reine du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

Par **Guy FREDETTE**, Conseil du Comité avec la collaboration de **Yvon MANTHA**

Pour une 4e année consécutive, le 12 septembre dernier, le CLSM tenait son Super Gala annuel à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc à Montréal. Cette fête coïncidait avec le 24e couronnement de la Reine et a attiré 265 participants.

Le comité organisateur, composé cette année de Gilles Gravel, président, Giovanna Piazza, responsable des duchesses, Normand Mélançon, trésorier, Raymond Guérard, secrétaire et Ginette Lamoureux, responsable de l'admission, ont admirablement bien acquitté leur tâche et ont rendu la soirée agréable pour tous. Pour la décoration de la scène, l'honneur revient à Jean-Marc Gravelle et Aurèle Fortin, pour leur esprit initiateur. On ne peut passer sous silence le travail exceptionnel de Guy Fredette, récemment admis au sein du comité comme conseiller en planification organisationnelle.

Au début de la soirée, quatre membres actifs du CLSM ont été honorés en se voyant décerner des plaques commémoratives pour leurs nombreux services. Réjean Brisebois, Jean-Paul Turgeon, André Bherer et Jean Davia. Félicitations à toutes ces personnes pour leur beau travail!

L'événement clé de la soirée, la cérémonie du couronnement de la Reine du CLSM fut animé par Giovanna Piazza. Six duchesses étaient inscrites au concours. Chacune s'est personnellement présentée après quoi elles ont paradé leurs belles robes de bal. Finalement, on les a soumises à une brève période de questions. Le choix des deux juges, Lise Martin et Noël Deschênes s'est finalement porté sur Luisa Attisano qui devenait ainsi la 24e reine de l'histoire du CLSM. Linda Chevrete a reçu le prix de beauté tandis que Ana Vieira, elle-même finaliste, a remporté la palme pour la plus belle robe de bal.

Deux présentations théâtrales ont été intégrées au programme: le mime humoristique, présenté avec brio par Gérard Courchesne et Giovanna Piazza. Tous les deux, ils ont su déri-

der l'assistance en présentant un sketch sur les mois de l'année. Ensuite, on a eu droit à un numéro de danse par le troupe «The Rap». Ils avaient modifié le contenu de leur spectacle et l'ont présenté de façon différente. On a remarqué une amélioration dans la chorégraphie.

Le CLSM désire remercier sincèrement les participants de cette fête pour leur généreux appui. L'an prochain, on célébrera en grand puisque ce sera le 25e couronnement. Nous savons déjà que c'est Marcellin Ste-Marie (une nouvelle figure) qui agira comme président. Date et endroit: 6 novembre 1993 à l'hôtel Delta à Montréal. À l'an prochain!

Nouvelles du CLSM

Durant l'été, on a fait un grand nettoyage dans le local du CLSM. On a refait la peinture du plancher et la décoration. Vers la mi-août, le programme des activités fut établi pour la nouvelle saison: comité des dards, sacs de sable et poche, hockey cosom et le club de l'âge d'or (petites quilles) ainsi que d'autres activités. Un mini dépliant fut distribué pour la saison 92-93.

Un événement à retenir: le carnaval du CLSM en sera à sa 15e édition et se déroulera du 15 janvier au 20 février 1993.

Le conseil d'administration a nommé récemment Guy Fredette, responsable des archives du CLSM. Il s'occupera de l'historique du CLSM, de la classification des photos, de dresser la liste des anciens membres du CLSM et de préparer la formation du comité du Centenaire.

Le 6 novembre 1992, le grand tirage a été organisé par Maurice Baribeau du comité des dards. Les profits seront versés aux équipes des dards pour la participation au 2e tournoi national des dards des sourds à l'Île-du-Prince-Édouard du 12 au 14 novembre.

Dorénavant, les associations qui désirent réserver le local du CLSM pour une activité quelconque, peuvent le faire en demandant au directeur des loisirs ou à un autre officier. ■



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1992/93

Président:	Jean-Marc Gravelle	Directeur des sports:	Éric Blanchette
Vice-président:	Mathieu Larivière	Directeur des membres:	Jacques Guérard
Secrétaire:	Nathalie Gagnon	Directeur des jeunes:	Alain El Maleh
Trésorier:	Normand Mélançon	Directrice de la culture:	Carmen Grisé
Directeur des loisirs:	Aurèle Fortin	Directeur des relations publiques:	Jean Davia

(suite et fin)



Le duo le plus spectaculaire au niveau de l'improvisation et du mime était Giovanna Piazza et Gérard Courchesne qui ont présenté tout un numéro fort amusant. On voit ici Gérard toujours modeste acceptant les reproches de Giovanna.



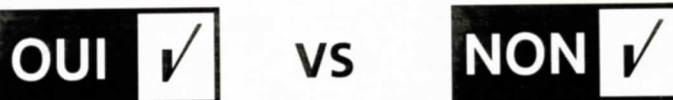
La troupe «The Rap» a encore reçu les éloges de la foule pour leur grand talent artistique.



Vers la fin de la soirée, le comité organisateur a réservé une surprise à Gilles Gravel, président du comité, en lui remettant une plaque souvenir pour sa contribution au succès de cet événement.



Assise au centre, la nouvelle reine du CLSM, Luisa Attisano, entourée de Giovanna Piazza, responsable des duchesses et de Claudine Lebus, Reine 1992 du CLSM. Debout: Ana Vieira, Linda Chervette, Sylvie Jeansonne, Manon Fréchette et Michèle Duclos.



CONFÉRENCE SUR LE RÉFÉRENDUM

Une soirée réussie...

Par Jean-Jacques ARCHAMBAULT Photographie: Yvon MANTHA

Lundi le 19 octobre dernier, un groupe de tout âge se réunissait afin d'être renseigné sur les enjeux du référendum. Qu'offre donc cette entente à la population québécoise? Mérite-t-elle qu'on lui dise OUI ou NON?

Deux représentants, l'un du comité du OUI, M. Richard Vigneault et l'autre du comité du NON, M. Réal Ménard, ont donné chacun dans leur sphère, un clair exposé.

Près de 125 personnes sourdes ont «écouté» attentivement les deux panellistes qu'interprétaient deux personnes bien connues du milieu: Jean-Jacques Archambault et Paul Bourcier. Le débat, à certains moments, devenait houleux, les réactions étaient saines.

C'est Monsieur Ménard qui ouvrit la soirée en expliquant d'abord les cinq (5) points demandés par le Québec, suite à l'échec du Lac Meech.

- la société distincte
- les autochtones
- le sénat
- la cour Suprême et les trois juges
- l'immigration

À observer les regards des gens dans la salle, il était facile de s'apercevoir que tout le monde voulait comprendre l'entente.

Monsieur Vigneault, à son tour, a exposé d'autres termes de l'entente. Délégué des tenants du OUI, il a surtout insisté pour affirmer qu'un oui, le 26 octobre accorderait une stabilité au Québec. Il va sans dire que le NON n'était pas d'accord. Il y eut de vigoureuses répliques que les deux interprètes ont eu beaucoup de mal à suivre!

Périodes de questions

Plusieurs questions adressées aux panellistes ont eu le grand avantage d'apporter des précisions importantes et d'éclairer, par le fait même, l'assemblée.

Pourquoi le texte de l'entente est-il arrivé si tard dans la campagne? Qu'est ce que le droit de veto? Qu'arrive-t-il aux pensions advenant un non? Pourquoi les autochtones reçoivent-ils plus que nous? etc.

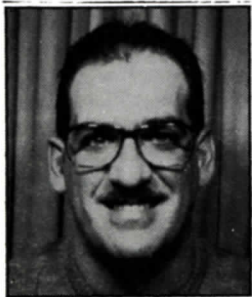
Ce fut une veillée intéressante et enrichissante. J'ai personnellement été très agréablement surpris de constater l'intérêt que les personnes sourdes ont apportées à ce débat référendaire. Elles ont su exprimer aux panellistes leur inquiétude, leur questionnement. Comme j'aurais aimé que les membres du gouvernement soient témoins des préoccupations de ce groupe qui n'a pas, comme d'autres, toutes les chances de comprendre. Les sourds sont vraiment des citoyens à part entière quand on leur en facilite la tâche. ■



Les meneurs à la conférence sur le référendum: de gauche à droite, Arthur LeBlanc, animateur; Paul Bourcier, interprète; Réal Ménard, président du comité du NON du comté Hochelaga-Maisonneuve; Richard Vigneault, comité du OUI; Gilles Read, directeur général du CCSMM et Jean-Jacques Archambault, interprète.

NDLR: Suite au dévoilement des résultats du référendum tenu le 26 octobre dernier, le Québec et cinq autres provinces ont rejeté l'entente de Charlottetown à 54.8% contre 45.2%. Donc, c'est le NON qui a remporté les votes haut la main.

Ce que toute personne sourde devrait savoir...



Jean-Yves VACHON
Conseiller aux droits de la personne
Centre de la Communauté sourde
du Montréal métropolitain

La communauté sourde a besoin de défendre ses droits pour se protéger des discriminations, et elle a aussi besoin d'apprendre quels sont ses droits et comment faire pour les faire respecter. C'est mon travail d'enseigner tout ça aux personnes sourdes.

En voici plusieurs exemples. Si vous êtes victime d'un accident à votre travail, vous devez vous adresser à la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail pour obtenir de l'aide financière si vous devez être absent du travail pendant quelques temps. Si vous n'êtes pas d'accord avec une décision d'un fonctionnaire, si vous pensez qu'il a fait une erreur, vous pouvez porter plainte au Protecteur du citoyen. Si vous avez acheté une auto usagée et que, deux jours après l'achat, vous constatez que votre nouvelle voiture nécessite des réparations majeures que vous n'aviez pas vues avant de l'acheter, et que le vendeur refuse de reprendre la voiture parce que vous n'avez pas de garantie, alors il faut vous adresser à l'Office de la protection des consommateurs. Si vous avez un problème avec votre propriétaire qui refuse de faire des réparations urgentes dans votre logement, (ex.: une fenêtre est bloquée et ne s'ouvre pas), vous pouvez donner un avis de 15 jours au propriétaire et après ces 15 jours, vous allez à la Régie du logement pour vous plaindre.

Si vous devez aller en cour et que l'on vous refuse un interprète gratuit, vous pouvez vous plaindre au Conseil de la magistrature. Si un policier vous frappe ou est très violent avec vous ou qu'il vous refuse un interprète, vous pouvez vous plaindre au Comité sur la déontologie policière. Si on refuse de vous laisser entrer au restaurant ou de vous offrir à manger parce que vous êtes sourd, c'est de la discrimination, alors vous pouvez porter plainte contre le restaurant à la Commission des droits de la personne du Québec. Si vous travaillez pour Bell Canada et que Bell refuse d'adapter un examen pour une promotion à un autre travail, c'est de la discrimination et vous pouvez porter plainte à la Commission canadienne des droits de la personne. (Si le problème est avec un organisme provincial, allez à la Commission des droits de la personne du Québec, et si le problème est avec un organisme qui existe au Québec et aussi dans d'autres provinces que le Québec, allez à la Commission canadienne des droits de la personne).

Bon. Maintenant, il ne faut plus jamais que les sourds cachent leur handicap, il ne faut plus jamais se taire quand on

est victime de discrimination. La surdité doit cesser d'être un handicap invisible, il faut que le public commence à VOIR les sourds porter plainte dans toutes les situations d'injustice et de discrimination! Maintenant, les personnes sourdes doivent montrer aux personnes entendantes qu'elles sont sourdes, qu'elles ont une culture des sourds, une langue (la LSQ), qu'ils ont droit à un interprète partout, à un ATS, etc.

Il faut que vous, les sourds arrêtez de dire les mots «sourd-muet», «déficient auditif», «malentendant». Il faut apprendre à dire le mot juste, c'est le mot «sourd», point. Parce que vous avez la culture sourde, la langue des sourds et l'histoire des sourds. Il faut aussi apprendre aux entendants d'arrêter de dire ces mêmes mots et leur apprendre à dire seulement «sourd». Les personnes qui se disent «malentendants» ou «devenus sourds» ne sont pas des personnes sourdes, parce qu'elles ne sont pas nées sourdes. Elles n'entendent pas parce que plus tard dans leur vie elles ont été malades ou ont eu un accident. Il ne faut pas mélanger les mots. «Sourd», «malentendant» et «devenu-sourd», c'est très différent. Si on utilise n'importe quel de ces mots, les entendants vont être mêlés, ils vont penser que tous ces trois mots, c'est le même problème, ce qui est faux. Alors pour que ce soit clair pour tout le monde, il faut toujours dire: «je suis une personne SOURDE». C'est tout.

La langue des signes québécoise (LSQ) n'appartient pas aux personnes entendantes, ni aux malentendants, ni aux personnes déficientes auditives, ou devenues sourdes, elle appartient vraiment à la culture sourde et aux personnes sourdes. Les personnes sourdes doivent conserver et défendre jalousement la LSQ, tout comme les entendants conservent et défendent jalousement le français. Pour les entendants, le français est leur langue naturelle et l'anglais leur langue seconde. La LSQ c'est la langue naturelle des sourds et le français est leur langue seconde. C'est pour ça que les sourds doivent conserver et défendre la LSQ et refuser le français signé, qui a été inventé par des entendants et qui n'appartient pas à la culture sourde, tout comme les entendants conservent et défendent le français du Québec, pas celui de France. ■



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, Saint-Georges Est,
Beauce, (Québec) G6Y 1V9

Tél.: (418) 227-1224 ATS/voix

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

† Roland Major
Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Mario Ranger
Carmen Bolduc
Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Jean-Marc Gravelle

Raymond St-Pierre
Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Sylvie Jeansonne
Fernand Hébert
André Leboeuf
Azarias Vézina
Denis Paquette
Réal Caillyer

vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION NORMAND LAPALME
PRÉSIDENT
1992-93



Nouvelles de l'Association des personnes sourdes de l'Estrie

par **Marie-Claire HOUDE**,
Présidente

Nous sommes heureux de vous informer de nos projets en cours qui assurent la réussite de notre avenir.

Le 13 juin 1992 a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'APSE au 1200 rue King est, à Sherbrooke. Trente membres se sont présentés et ont exercé leur droit de vote. Les échanges ont été fructueux. Il y a eu une bonne participation de la part des personnes présentes. Le buffet a été offert gratuitement et dans la soirée il y a eu la présentation d'un vidéo sur l'importance de la langue gestuelle.

De nouveaux membres ont été élus pour former le conseil d'administration pour l'année 1992-93:

Présidente: **Marie-Claire Houde**

Vice-président et directeur de promotion: **Luc Mascolo**

Secrétaire: **Sonia Boulanger**

Trésorière: **Aline Paillé**

Directeur de loisirs: **Raymond Vallières**

Directrices: **Françoise Nadeau et Nathalie Chartier**



Voici le conseil d'administration de l'APSE. De gauche à droite, rangée du haut: **Françoise, Nathalie, Sonia, Raymond**. Rangée du bas: **Luc, Marie-Claire, Aline**.

Les activités annuelles pour l'Estrie

L'Association des personnes sourdes de l'Estrie existe depuis 24 ans. Son 25ème anniversaire de fondation arrive à grand pas. La grande fête aura lieu au mois de mai 1993.

Nous sommes un organisme sans but lucratif qui a à coeur la qualité de vie des personnes sourdes. Nous faisons notre possible pour que la vie quotidienne soit agréable.

Vous savez que les personnes sourdes ne sont pas comme les autres parce qu'elles ne peuvent pas entendre et parler. Par contre elles vivent de grandes joies malgré leur situation. Heureusement, ils peuvent s'exprimer en communiquant avec les mains (comme pour parler) et avec leurs yeux (comme pour entendre). C'est notre culture. Nous pouvons nous intégrer.

Voici les activités et les dossiers importants que nous privilégions pour cette année:

- Développement du service d'interprétation
- Comité du développement des services (accès aux services pour les personnes sourdes)

- Rencontres d'information (santé, lois, culture...)
- Fête de Noël et de la St-Valentin
- Cabane à sucre
- Tournoi de quilles
- Et bien sûr... la fête du 25ème anniversaire de l'APSE.

Vendredi et samedi les 20 et 21 août dernier, c'était jour de fête et plein air au camp Dominic Savio. Vingt personnes ont séjournées au camp et pas loin d'une cinquantaine ont participé à la journée du samedi. La joie, les sourires et les grandes conversations étaient au rendez-vous. Les gens emportaient leur nourriture mais sur place une épiluchette de blé d'Inde était organisée. En outre, les participants ont pu faire du pédalo, du canot, des promenades dans la nature avec les enfants ou les amis. C'est de courtes vacances pour certains mais combien appréciées.

Nos apprécions la joie de vivre et la culture sourde nous permet une libération malgré notre situation. ■



Le groupe des membres actifs et de soutien présents à la dernière réunion. Nous sommes heureux de leur support!

Nouvelles de l'Association des Sourds de Victoriaville, Inc.

Par **Jocelyn LAMBERT**
Président

Saviez-vous que l'Association des Sourds de Victoriaville était inactive depuis 2 ans parce que lors des élections du conseil d'administration, il manquait de candidats pour remplir tous les postes. Cependant, nous avons pu continuer à faire nos activités.

Depuis, le 19 juin dernier, nous avons élu un nouveau conseil d'administration dont voici les noms:

M. Jocelyn Lambert, président

M. Arthur Drouin, vice-président

Mme Juliette Drouin, secrétaire

M. Denis Berthiaume, trésorier

MM. Marie-Louis Boisvert, Jean-Claude Simoneau,

Claude St-Cyr et Mlle Andrée Brochu, directeurs

L'Association des Sourds de Victoriaville reprendra ses activités pour la saison 1992-93:

- 16 janvier et 13 mars 1993, messe à l'église Ste-Victoire (16 h) par le père Paul-Émile Brunet;
- 24 avril 1993: tournoi de dard;
- octobre 1993: 21e anniversaire de la fondation de l'ASV.



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1

Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1992-93

Marie-Claire Houde, Présidente

Luc Mascolo, Vice-président et directeur de promotion

Sonia Boulanger, Secrétaire

Aline Paillé, Trésorière

Raymond Vallières, Directeur des loisirs

Françoise Nadeau, Directrice de l'information

Nathalie Chartier, Directrice

Nouvelles de St-Jean-sur-le-Richelieu

par **Esther PARADIS-LARIVIÈRE**
Collaboration spéciale

La Ligue de Quilles des sourds du Haut-Richelieu

Le 25 avril dernier, à la salle Multisport, a eu lieu le 3ème tournoi annuel de quilles (« 9 chanceux » avec handicap) pour les sourds.



Les gagnants, photographiés en compagnie de Georges-Henri Boucher, qui tient le trophée, ont obtenu le 1er prix de 380 \$.

Lors du souper clôturant la saison de quilles, le même comité a été réélu à l'unanimité pour l'année 1992-93. Nous travaillerons encore avec plaisir pour satisfaire tous les joueurs. Bienvenue à ceux et celles qui désirent se joindre à la ligue de quilles des sourds du Haut-Richelieu. Pour le faire, veuillez communiquer avec M. Maurice Livernois.



Champions de la saison 91-92. De gauche à droite: Jacques St-Hilaire, Pierre Gauthier, Mme Esther Paradis Larivière et Alain Mercier.
Photos: Esther Paradis-Larivière



Champions des éliminatoires. De gauche à droite: Rodrigue Synette, Jean Lapalme, Luc Dorval et Serge Drouin.

Assemblée générale et élection du nouveau conseil d'administration de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu Inc.

Un sujet fort intéressant a été traité lors de l'assemblée générale des membres. Les autorités municipales de St-Jean sont prêtes à nous offrir un local gratuit pour nos membres pourvu que le nombre soit d'au moins 100 ou plus.

Actuellement, nous avons 75 membres. Nous nous efforcerons de communiquer avec les sourds avoisinants de notre région pour les inciter à joindre nos rangs et ainsi atteindre notre objectif dans le plus bref délai possible. Enfin, un jour, nous aurons notre propre local. Une histoire à suivre...

Il fut aussi question du succès de l'organisation du 40ème anniversaire de fondation de l'A.S.H.R., tenu à l'Hôtel Rousillon à St-Jean, le 23 mai dernier. Selon les commentaires des sourds qui étaient présents, ce fut une des plus belles activités de l'association. Le comité organisateur qui n'a rien laissé au hasard, a travaillé avec ardeur et a contribué au succès de cet événement.

La seule déception, c'est que le colloque de la journée n'a pas attiré l'assistance prévue pour la fête du 40e anniversaire. Ce colloque était une première à St-Jean-sur-Richelieu. Les représentants des associations de sourds présents ne connaissent pas assez cette association même si elle existe depuis 40 ans. Il faut dire qu'au cours des 30 premières années, la pastorale a été la principale activité des sourds de cette région. Dorénavant, un changement dans la stratégie publicitaire et dans les relations publiques sera apporté pour mieux faire connaître notre association auprès des sourds du Québec. Nous avons confiance d'améliorer notre sort d'ici 5 ans mais en attendant, le conseil d'administration a encore besoin de l'aide des membres.

Ceux qui désirent devenir membre de l'ASHR, sont priés de communiquer avec Esther Larivière lors de nos soirées d'activités. Le coût de la carte de membre n'est que de 10 \$ par année.

Nos prochaines activités auront lieu le 17 octobre, soirée de plaisir (fou-rire, fun, fun) et le 19 décembre, notre fameux Party de Noël. Pour ces dates, une circulaire vous donnera les détails quant au prix d'admission pour membres et non-membres et le lieu de ladite fête. Bienvenue à tous! ■

N.B.: Le conseil d'administration de l'ASHR nous a fait part dernièrement que le nombre de 100 membres et plus est atteint au grand soulagement de tous. Nous sommes dans l'attente d'une décision prochaine du conseil municipal de St-Jean quant à la disponibilité d'un local dans la région environnante. Un très gros merci à tous pour leur généreux support auprès de notre organisme.



Le 30 mai dernier, l'assemblée a élu un nouveau conseil pour l'année 1992-93. De gauche à droite: Claude Larivière, organisateur; Esther Paradis Larivière, vice-présidente; Bernard Latour, président; Ginette Daigneault Latour, trésorière; Alain Mercier, secrétaire.
Photographe: Yvon MANTHA

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (AAPA)

8688, rue Esplanade, Montréal, Qc H2P 2S4

Directeur général: (514) 381-8259

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (AAPA) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

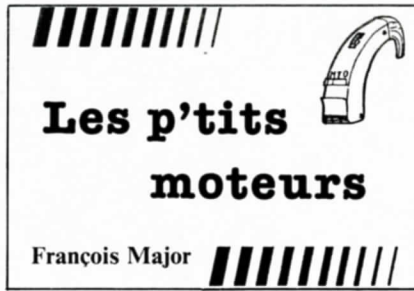
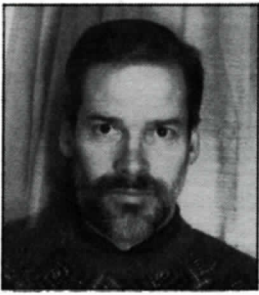
UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

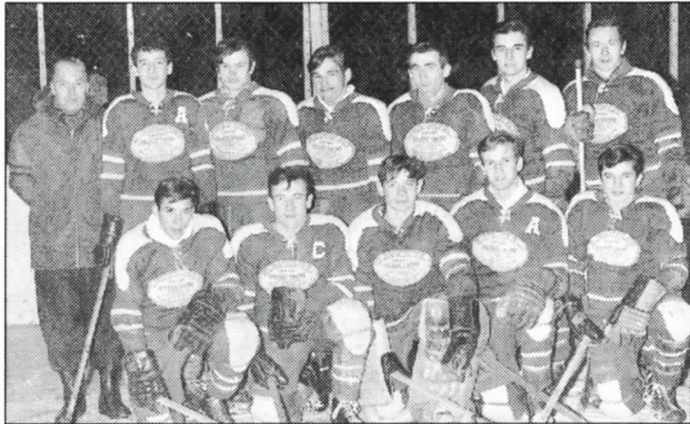
COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)	Membre de soutien (parents, intervenants...)
\$ 10.00	\$ 20.00



■ Des projets d'aventures, de découvertes, de voyages au bout du monde, à peu près tout le monde en a fait un jour ou l'autre mais bien peu y ont donné suite. Il y a pourtant quelques valeureux canotiers qui décidèrent, en 1981, de vivre la grande aventure et de quitter parents et amis pour se lancer à la conquête des grands espaces canadiens. Parmi ceux-ci on remarquait René Lepage, Huguette Boisvert, Gérard Tremblay, Louise Renière, Serge Brière, Claire DeLagarde et Daniel Cormier. Aujourd'hui Louise, Huguette et René demeurent en Colombie-Britannique et Gérard habite les Territoires du Nord Ouest. Serge, Claire et Daniel, eux, sont sagement revenus dans la belle province depuis longtemps.

■ Serge Leroux, capitaine de notre équipe de hockey en 1966, nous avait promis un party aux hot-dogs si on remportait le championnat de la ligue du frère Therrien au Collège des Sourds de Montréal. Eh bien, Serge, depuis 1966 tes saucisses doivent avoir pris du mou. Les nôtres sont encore en bonne forme, alors ce party, c'est pour quand?



Voici l'équipe: François Major, Serge Leroux, Pierre Kendall, Michel Beaugard et Gilles Boucher. 2e rangée: Fr. Raoul Therrien, Serge Brière, Michel Leroux, Pierre Richard, André Aubé, Jacques Dufresne et Jean-Marc Rivest.

■ De retour du travail, il est minuit passé et mon épouse est encore devant le téléviseur.

— Comment ca tu n'es pas encore couchée?

— Frigo n'est pas rentré...

Méchant chat! Qu'est-ce qu'on fait? On signale 911? On téléphone à la SPCA ou à la Sûreté du Québec?

— Chat va faire, chat pas d'allure (excusez-moi j'ai un chat dans la gorge... je voulais dire: ca va faire, ca pas d'allure) viens te coucher on le trouvera demain.

Le lendemain rien et les autres jours non plus. Alors, avis de recherche: Si vous voyez un chat Siamois qui ne répond pas lorsque vous l'appellez par son nom, qui déchire les tapis et les rideaux, qui braille tout le temps pour sortir, qui fait des crottes qui sentent le Wistiti, eh bien c'est lui, gardez-le! Ouch, ma femme fait dire de le ramener le plus vite possible, merci!

■ Oyé! Oyé! Chers lecteurs et chères lectrices de *Voir Dire*, M. Luc Michaud désire faire savoir qu'il n'est pas vrai qu'il est habitué à ne rien faire comme je l'avais écrit dans une de mes chroniques. Luc gagne durement sa croûte à la Fédération des Sports Silencieux du Québec. Les P'tits moteurs ont parfois des p'tits ratés... s'cusez!

■ Ma prière avant d'ouvrir le téléviseur: «Seigneur fait jaillir ta lumière dans l'esprit des directeurs techniques des réseaux de T.V. pour qu'ils chassent les ténèbres qui obscurcissent les ondes télévisuelles. Fasse Seigneur que les présidents des réseaux oublient leur misère de riches et portent attention à nos demandes. Amen... du sous-titrage!»

■ Toujours, jamais, toujours, jamais... Voilà ce que dit l'énorme pendule accrochée à la voûte de l'enfer. Toujours rester, jamais sortir... et plein de petits diables pour danser dans le feu avec leur fourche pointue. La surdité c'est comme l'enfer: toujours, jamais, toujours, jamais... toujours sourd, jamais entendre, l'enfer du silence. Et plein de monde autour pour danser avec leur walkman sur les oreilles.

■ OUF...! C'est pas possible! Ma femme et moi sommes sortis sains et saufs d'une mêlée générale provoquée par un banal changement de cours à la polyvalente Lucien-Pagé. Ca arrivait de tous bords tous côtés, ca poussait, ca bousculait, tassez-vous... mais où se tasser? Il y en avait de toutes les couleurs, toutes les races et sûrement de toutes les religions. En plein milieu, un vrai flic avec un vrai «gun» qui surveille tout ce monde. Comment font les profs pour enseigner dans cette Tour de Babel des temps modernes? Mystère et boule de gomme!

■ Arthur Leblanc, directeur de *Voir Dire*, est un spécimen rare. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'a pas la langue dans sa poche. Même si on n'est pas toujours d'accord avec ses croisades on ne peut lui enlever la détermination dont il fait preuve. Don Quichotte et son fidèle écuyer Sancho Pança (Yvon Mantha)... contre les moulins à vents (vous connaissez l'histoire). «Alors que Sancho Pança reflète le bon sens commun et ses limites, Don Quichotte, redresseur de torts, veut imposer son idéal d'amour, d'honneur et de justice au mépris des trivialités de la vie courante.» — Le Petit Robert (1986)

■ Je téléphone au Regroupement des handicapés physiques et sensoriels de Valleyfield. Ca sonne... pas de réponse. Je passe par le Service Relais Bell... Oui, bonjour, ici le Regroupement des handicapés physiques et sensoriels de Valleyfield... — Bonjour, vous n'avez pas un ATS-TTY-ATME pour correspondre avec les sourds? — Oui on en a un mais il n'est pas fonctionnel, on sait pas comment ca marche. — Ah bon, et puis-je savoir quels services votre organisme peut fournir aux handicapés sensoriels? — Hum... un instant s.v.p... nous fournissons des béquilles et des chaises roulantes pour... — Ok, je vais prendre une chaise roulante avec moteur Harley Davidson 1340 cc, drag pipe et mag wheels. (Quand tu rencontres un Chinois, faut lui parler en chinois...) ■

Legs à la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar

Si vous souhaitez faire un don testamentaire en faveur de la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar ou si un(e) de vos ami(e)s désire le faire, la phraséologie suivante est à conseiller :

«Je donne et lègue à la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar, sise au 3600, rue Berri, à Montréal, Québec, une société sans but lucratif, la somme de _____ \$ (ou) « _____ % du montant net de ma succession », dans le but d'appuyer la poursuite de ses objectifs en ce qui concerne les personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes et sourdes-aveugles.»

FONDATION DE L'INSTITUT
RAYMOND-DEWAR

3600, rue Berri
Montréal, Qc
H2L 4G9



Téléphone : (514) 284-2581

Décès

Le 17 juin 1992 est décédée Gertrude Massey à l'âge de 71 ans. Elle était la soeur de Madeleine Massey Léger.

À McLennan, Alberta, le 1er août 1992, est décédé Léon-Adélarde Richer à l'âge de 89 ans. Il était le père de Murielle Richer (Mme Roger St-Louis) d'Ontario.

À Sherbrooke, le 31 août 1992, est décédée la mère de Jean-Paul Langlois, à l'âge de 90 ans.

Au Cap-de-la-Madeleine, le 5 septembre 1992, est décédé Yvon Provost à l'âge de 76 ans. Il était le père de Claude Provost.

Au Manoir Cartierville, le 7 septembre 1992 est décédé Patrice Lamarre à l'âge de 87 ans.

Le 7 septembre 1992 est décédée Danielle Drouin à l'âge de 41 ans. Elle était l'épouse de Robert Francoeur.

À St-Vallier, le 7 septembre 1992, à l'âge de 74 ans est décédée la mère de Denise et Monique Aubé.

Au Manoir Cartierville, le 8 septembre 1992 est décédée Juliette Pelletier à l'âge de 77 ans.

Le 10 septembre 1992, est décédée à l'âge de 85 ans la soeur de Ursule Gendron (s.n.d.d.).

Le 18 septembre 1992, est décédée Réjeanne Biard à l'âge de 72 ans.

À Ste-Hélène de Kamouraska, le 23 septembre 1992 est décédé le père de Germaine Landry (s.n.d.d.) à l'âge de 83 ans.

À la mi-octobre 1992 est décédé le père de Jocelyne Malouin.

Nos sincères condoléances à toutes les personnes éprouvées.

Naissances et baptêmes

Raphaël est né le 25 juillet 1992, 3e enfant de Pierre Léveillé et Odette Couture. Il a été baptisé le 27 septembre 1992.

Marie est née le 27 mai 1992, 3e enfant de Jacques Daunais et Pina Piazza. Elle a été baptisée le 25 octobre 1992.

Félicitations aux heureux parents!

Mariage

Céline Gatineau et Yves Caron se sont mariés le 5 septembre 1992. Le père Paul Leboeuf présidait cette cérémonie.

Hélène Dery et Louis Blais (entendant) se sont mariés le 26 septembre 1992. Interprète par Yvette Renaud.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur! ■

Messes de Noël et du Jour de l'An pour les sourds:

Le 24 décembre:

Messe de minuit à 20 h (8 h p.m.)
Pas de messe le 25 décembre 1992

Le 31 décembre:

Veillée du Jour de l'An à 20 h (8 h p.m.)
Pas de messe le 1er janvier 1993.

Endroit:

Chapelle Notre-dame-du-bon-Conseil,
3700, rue Berri, Montréal
Venez nombreux. Bienvenue à tous.

PETITES ANNONCES

GARDIENNE: Jeune fille de 15 ans garderait enfants soirs et fins de semaine. Tél.: 955-8945 (ATS).

À VENDRE: Cuisinière (poêle électrique) usagé. Prix à discuter. Tél.: 256-8049 (ATS).

Marie-Hélène Boulanger, professeure en alimentation saine et naturelle

Bonjour à tous!

Ici Marie-Hélène Boulanger. Vous avez peut-être entendu parler de moi. Je suis professeure en cuisine végétarienne, conseillère en alimentation saine et naturelle. Depuis l'année 90 j'ai déjà enseigné à 6 groupes dont 4 à Québec, 1 à Montréal, 1 dans la Beauce. Les sourds ont beaucoup aimé ce cours. J'y parle des bonnes habitudes alimentaires, de la prévention des maladies, de l'amélioration de la santé par l'alimentation, des vitamines, des minéraux, oligo-éléments, fruits, légumes, céréales, noix-graines, légumineuses, huiles, produits laitiers, etc. Être végétarien, ce n'est pas seulement ne pas manger de viande. On apprend aussi à bien manger et bien vivre en santé et à garder un bon moral.

Maintenant, je me prépare à enseigner aux étudiants du niveau I qui sont passés au niveau II. Si vous êtes intéressé à suivre ce cours, I ou II, vous pouvez demander à votre association de sourds ou à votre école (commission scolaire) pour qu'ils m'invitent à venir vous donner ces cours.

Si vous avez besoin de plus de renseignements, veuillez communiquer avec moi au numéro (418) 622-5416 (ATS). Si vous êtes entendant, utilisez le SRB au 1-800-363-6600. N'hésitez pas de laisser votre message sur le répondeur.

Au plaisir de vous parler! ■





24e édition du tournoi de golf annuel de l'Association des Golfes Sourds du Québec Inc.

Par **Sylvain BRAULT**
Collaboration spéciale

Le 29 août dernier se tenait notre 24e tournoi annuel de golf au Club de golf Le Versant à Terrebonne en banlieue de Montréal. Dame nature était avec nous encore une fois cette année et nous avons bénéficié d'une température clémente quoique très venteuse, ce qui faisait zigzaguer les balles.

Les années passées, le tournoi durait 2 jours mais cette année, à cause de la situation économique, nous n'avons joué



Les titulaires du meilleur pointage nets: de gauche à droite, Gilles Babin (classe «C»: 81 points); Denis Sanscartier (classe «B»: 77 points); Gérard Labrecque (classe «A»: 78 points). Tous trois se sont mérités le trophée perpétuel de l'AGSQ, édition 1992. Sylvain Brault, président du tournoi (à gauche) et Réjean Nadeau, président de l'Association (à droite) leur remettent avec plaisir.



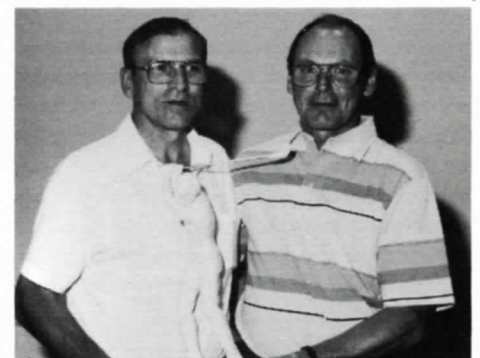
Voici le conseil d'administration 1992 de l'AGSQ. De gauche à droite: (en avant) Pierre Gonthier, directeur; Marcel Bazinet, directeur; Ginette Nadeau, trésorière; Denise Gauthier, directrice, Réjean Nadeau, président. En arrière: Alain Turpin, secrétaire et Sylvain Brault, directeur. Pierre LeSiège, vice-président n'apparaît pas sur la photo.



M. Alain Turpin qui a réalisé le meilleur pointage brut (sans handicap) dans la classe «A» avec 91 points, reçoit lui aussi le trophée perpétuel de l'AGSQ des mains de Sylvain Brault.



Encore une fois, Mme Ginette Nadeau (à gauche) s'est mérité la plaque de la meilleure golfeuse chez les dames avec un pointage brut de 70 (pour une journée). Elle reçoit ici sa plaque des mains de Denise Gauthier, organisatrice (à droite).



Yves Turbide (à gauche) est fort réjoui de recevoir le trophée annuel de Réjean Nadeau pour avoir montré le meilleur esprit sportif au cours du tournoi.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

que le samedi. 30 joueurs (20 hommes et 10 femmes), ont participé au tournoi. Dans la soirée, 5 autres personnes se sont jointes au groupe pour déguster un excellent souper servi par la maison du Club de golf Le Versant. Après le repas, on a procédé à la distribution des trophées et des bourses.

L'an prochain, nous célébrerons notre 25e anniversaire de fondation. Ce sera un événement spécial pour souligner le dévouement et la fidélité de certains golfeurs à notre association. La date et l'endroit restent à déterminer. ■

CLASSE «A»	Samedi	Brut HP	Total
1. G. Labrecque	45 + 48 =	93 - 15 =	78
2. A. Turpin	46 + 45 =	91 - 10 =	81
3. Y. Turbide	46 + 47 =	93 - 12 =	81
4. R. Nadeau	52 + 47 =	99 - 18 =	81
5. S. Brault	49 + 54 =	103 - 19 =	84
6. A.A. Thibert	51 + 53 =	104 - 15 =	89
CLASSE «B»	Samedi	Brut HP	Total
1. D. Sanscartier	49 + 58 =	107 - 30 =	77
2. P. Gonthier	50 + 54 =	104 - 22 =	82
3. J.L. Leboeuf	62 + 56 =	118 - 28 =	90
4. A. Demers	62 + 56 =	118 - 26 =	92
5. B. Lesiège	60 + 62 =	122 - 30 =	92
6. D. Boroday	62 + 65 =	127 - 31 =	96
7. J. Desrosiers	62 + 60 =	122 - 25 =	97
8. M.J. Smythe	59 + 67 =	126 - 28 =	98
CLASSE «C»	Samedi	Brut HP	Total
1. G. Babin	59 + 55 =	114 - 33 =	81
2. T. Boroday	61 + 56 =	117 - 36 =	81
3. B. Ouellette	74 + 73 =	147 - 60 =	87
4. A. Leboeuf	58 + 64 =	122 - 31 =	91
5. G. Chevrier	66 + 60 =	126 - 35 =	91
6. M. Bazinet	63 + 74 =	137 - 39 =	98

Mon 2e exploit digne de mention

Pierre LeSIÈGE
Collaboration spéciale

Quand on adore un sport tel que le golf, on cherche toujours à se surpasser. Réussir un trou d'un coup est un exploit qui mérite d'être souligné.

Le tournoi de golf s'est déroulé le 12 août dernier au Club de golf Le Cardinal à Ste-Dorothée. Il y avait avec nous des joueurs entendants très expérimentés. Par hasard, j'ai réussi le trou no 7 en un seul coup, avec un fer no 7, tir de 169 verges. Je me suis ensuite souvenu que j'avais réussi le même exploit le 21 mai 1979 au même endroit mais cette fois dans le trou no 10, avec un fer no 7, tir de 169 verges. Cet endroit me porte sans doute chance parce que je le fréquente depuis 20 ans. ■





ASSQ
Association Sportive
des Sourds du Québec

Ghysline FISET
présidente

SPORT-BEC



11^e Masculin / 5^e Féminin

Tournoi Annuel Canadien de Balle-lente des Sourds du 29 juillet au 1^{er} août 1992 – Winnipeg, Manitoba



Gagner ou perdre
« ce n'est pas si mal »

La Blue Stars de Winnipeg a organisé le plus gros et le plus impressionnant 11^e tournoi national de balle lente (masculin) et 5^e tournoi national de balle lente (féminin), du 29 juillet au 1^{er} août 1992. Environ 400 personnes, venant de partout au Canada, assistèrent à cet événement. Onze équipes masculines et 4 équipes féminines du Canada, en plus de 2 équipes américaines (homme et femme), étaient en lice pour remporter le championnat.

Les deux équipes québécoises ne pouvaient frapper plus « sèchement » que les Canadiens de l'Ouest puisque ces derniers avaient déjà un climat pour mieux les supporter. Nous savons à quel point ils ont l'habitude de « frapper à contre vent! » (climat sec et frais de l'Ouest). Qu'à cela ne tienne, on sait ce qui s'est produit. Même si nos deux équipes québécoises ne furent pas gagnantes « ce n'est pas si mal » puisqu'ils auront acquis une expérience de plus dans leur vie.

Wow! le terrain est merveilleux!

Il y avait quatre (4) losanges de balle, de style « stade » de deux catégories, chacun équipé d'un tableau d'affichage électronique et de 6 rangées d'estrade. Sur les lieux, les spectateurs purent déguster des hamburgers et hot-dogs, ainsi que se désaltérer de bière à l'intérieur du stade.



L'équipe féminine «Les Bears» du CBSM.



L'équipe masculine «67ers» du CBSM. photos: Céline LANGLOIS

Félicitations à notre équipe

M. Douglas Momotiuik, président du comité des sports non-olympique offrait la fameuse plaque pour le meilleur esprit d'équipe que s'est d'ailleurs mérité notre équipe féminine (Bears). Puis le président a fait le choix des joueurs qui participeront au tournoi américain à Olathe, Kansas, USA, du 23 au 27 septembre 1992. Ce sont Mesdames Céline Langlois et Toby-Lynne Payne qui auront la chance de nous représenter officiellement à ce tournoi. Nous leur souhaitons bon succès.



L'équipe féminine du CBSM a reçu une plaque pour leur remarquable esprit d'équipe.



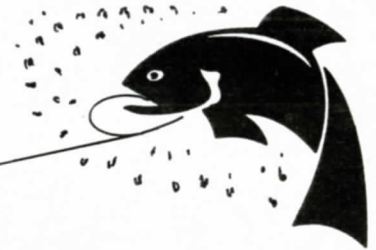
L'équipe féminine «Mohawkettes» de Mississauga, championnes 1992.



L'équipe masculine «Les Totems» de Vancouver, champions 1992.



CHASSE & PÊCHE



Avec **Jacques VADEBONCOEUR**

Eh bien, me revoilà après une relâche de quelque temps afin de faire le plein.

Alors, contrairement aux années passées, le Club de Balle des Sourds de Montréal (ex-CSSM) a tenu son 3e tournoi de pêche le 13 juin dernier. Le tout s'est déroulé encore au camp Notre-Dame de Fatima à Vaudreuil. Malgré notre bon vouloir, il faut dire que la récession a eu raison de nous, car il n'y avait que 17 inscrits mais l'ambiance était égale à elle-même.

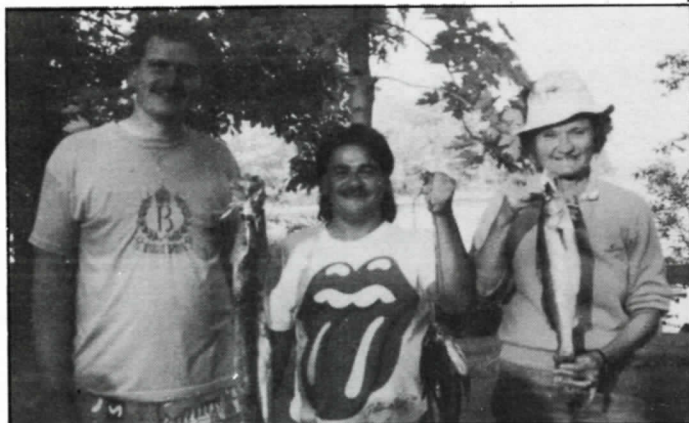
Les gagnants étaient: Alain Bellegarde pour le brochet et Claire Ayotte pour le doré.

Fait à souligner, les deux gagnants se sont mérités un séjour à la Pourvoirie Rivière la Galette Inc. que Mlle Ayotte a aussitôt organisé pour la Fête du travail.

M. Rolland Léger en a profité pour aller au Lac Ontario en compagnie de Louis Dionne et d'après les photos, il a terminé sa saison de pêche en beauté avec un saumon Chinook de 29½ lbs capturé au Lac Ontario, U.S.A.



Voici Rolland Léger au Lac Ontario, U.S.A. avec son saumon Chinook de 29½ lbs.
Photos: Madeleine LÉGER



Petit aperçu du 3e tournoi du CBSM à Vaudreuil. De gauche à droite: Alain Bellegarde, Denis Chalifoux et Mlle Claire Ayotte.



Voici le résultat intéressant du voyage de Mlle Claire Ayotte au Réservoir Gouin au mois de septembre dernier. Elle avait gagné ce voyage au tournoi de pêche. De gauche à droite: Claire Ayotte, Rolland Léger (encore lui), Jean-Yves Vachon et moi-même (Jacques Vadeboncoeur).



Le prochain tournoi de pêche sur glace du Club Lion Montréal/Villeray (sourds) se tiendra les 29, 30 et 31 janvier 1993, au camp Villa Notre-Dame de Fatima à Vaudreuil.



M. et Mme Germain Lacroix, de Ste-Thérèse de Gatineau, posent ici devant le magnifique chevreuil femelle qu'ils ont tué à Lac Michel.



**25e Anniversaire de fondation de
l'Association Sportive des Sourds du Québec**

2 OCTOBRE 1993

Hôtel Ramada Parc Olympique
Congrès des Sports

*(en soirée - Gala Mérite Sportif Québécois
pour rendre hommage aux athlètes)*

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ

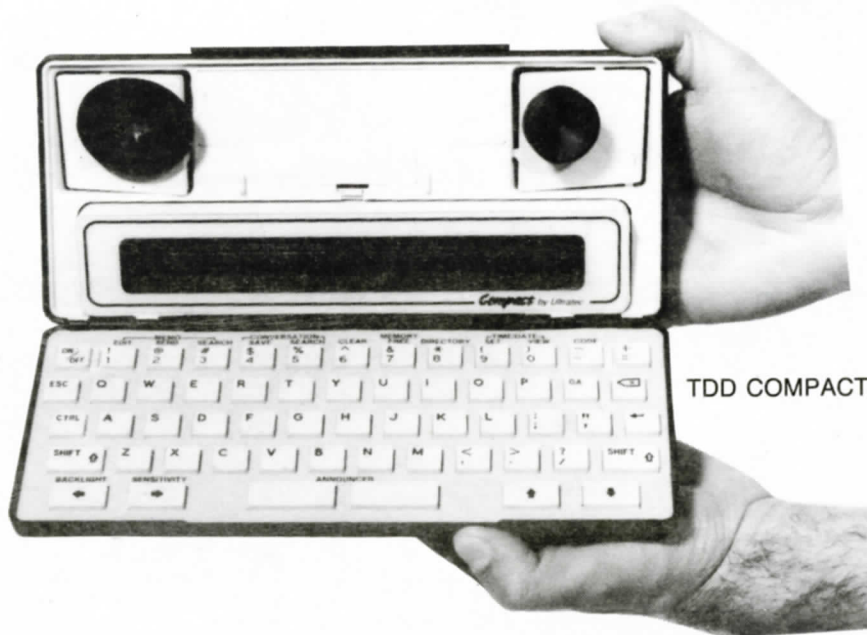


SUPERPRINT

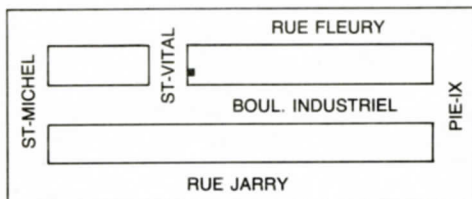


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL.: (514) 326-5423
ATS: (514) 326-5429
FAX: (514) 326-6576

TELECOM
ATS
 inc.